

approuva de nouveau la chose, et déclara qu'elle était juste et légitimement due. Ce dont elle a encore perdu le souvenir.

Aussi mon étonnement a-t-il été à son comble, en recevant sa lettre du 14 dernier.

Quant à ce qui est des menaces de refus de mon ministère, surtout du haut de la chaire, et d'avoir refusé de baptiser, ou ne l'ayant fait qu'après avoir reçu, d'une manière simeniaque, cette contribution d'une piastre, il me sera facile de démontrer qu'on a complètement défiguré les faits, et étrangement abusé des exhortations que j'ai pu faire, pour démontrer l'obligation de payer ce supplément, qui était dû jusqu'à révocation, et qui, encore aujourd'hui, n'est point révoqué. J'en ai un si grand besoin, ayant, depuis mon vicariat, servi pendant huit années, dans une mission où j'ai eu de grands sacrifices à faire, et qui m'ont réduit à un état presque nécessaires.

L'extrait suivant, d'une lettre de mon successeur dans cette mission, trouverait ici sa place pour faire comprendre combien, en effet, j'ai dû là, m'imposer de sacrifices, et payer de mes deniers, aussi bien que de mes labeurs, les améliorations qui y étaient nécessaires.

“ Je trouve ici tout admirablement bien arrangé.
“ Je ne comprends pas comment vous avez pu faire faire
“ tant de travaux avec si peu de moyens. C'est pour-
“ quoi vous êtes aujourd'hui, si bien récompensé.
“ (Ironique) Vous auriez dû faire comme M. N.,
“ mettre sans dessus dessous toute la paroisse et la
“ Fabrique, et vous auriez eu ensuite une des plus
“ belle cure du diocèse. J'écris aujourd'hui à l'Arche-
“ vêché, et je leur parle de tout le bien que vous avez